



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Automobiles et cycles et construction aeronautique

Question au Gouvernement n° 2167

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Georges Hage.

M. Georges Hage. Monsieur le president, l'emotion regne sur bien des bancs devant la revelation de M. le ministre de la defense. Vous auriez ete au courant, vous, ainsi que certains presidents de commission, sans que les presidents de groupe et les deputes eux-memes soient informes.

M. Jean-Yves Le Deaut. Il y a une elite !

M. Paul Mercieca. A quoi sert la commission de la defense ?

M. le president. Poursuivez, monsieur Hage.

M. Georges Hage. Selon l'AFP, l'UEO et l'OTAN seraient elles aussi au courant de cette aventure.

M. Alain Bocquet. C'est tres grave !

M. Didier Boulaud. C'est scandaleux !

M. Georges Hage. Je suis soucieux de la discipline de l'Assemblee...

M. le president. Je vous en remercie.

M. Georges Hage. ... et de l'ordre de debats, mais je tenais a faire cette observation, que j'estime necessaire compte tenu de la gravite du sujet.

M. le president. Il vous reste un peu moins de deux minutes pour poser votre question.

M. Georges Hage. J'en viens donc a ma question, que j'adresse a M. le ministre de l'industrie.

Tel Diogene le Cynique qui cherchait un homme et brandissait sa lanterne a midi, le President de la Republique consultait hier Internet pour y trouver des emplois pour les jeunes.

Malheur a celui qui a des yeux et qui ne voit pas !

A Renault-Douai, le succes de la Scenic est tel que l'usine n'arrive pas a repondre a la demande, sans pour autant que la direction decide les embauches indispensables qu'appelle l'engouement merite pour ce nouveau modele, temoignant du genie de nos constructeurs et de nos ouvriers.

De meme, dans l'industrie aeronautique, les carnets de commande, deja bien remplis, sont appeles a s'accroitre encore pour repondre au developpement du trafic aerien et aux besoins de l'aviation civile.

C'est tout aussi vrai en matiere d'energie, avec les machines de compression pour le gaz que pourrait fabriquer la SNECMA.

Dans ces branches fondamentales, on peut tout de suite creer des milliers d'emplois. Ou l'on embauche sans tarder davantage, ou les commandes seront fabriquees a l'etranger.

Ma question est donc simple: le Gouvernement ne serait-il pas en mesure de demander a ces entreprises de proceder rapidement aux embauches necessaires ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur le depute, Diogene, c'etait la lampe a huile; aujourd'hui, on produit de l'electricite a partir du nucleaire ! (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

Avec le sens exquis de la dialectique, et aussi du raccourci qui vous caracterise, vous avez associe deux situations qui ne sont pas de meme nature.

D'un cote, l'industrie aeronautique a un long cycle de developpement. Il est vrai qu'elle est en train de s'installer

dans la croissance. La baisse historique des taux d'interet en France et la montee du dollar au-dessus de 5,50 francs sont des elements determinants de l'accroissement de sa competitivite.

Dans cette industrie, les plans de production sont a moyen et a long terme. L'entreprise doit s'adapter a la fois a la demande et au rythme de paiement des clients. Tant en termes d'investissements qu'en termes d'embauches, elle doit degager les moyens necessaires pour faire face au plan moyen de charge dans les annees qui viennent.

Pour l'industrie automobile, c'est exactement l'inverse. En effet, en 1997, les ventes automobiles risquent malheureusement de baisser de 10 % dans notre pays. Un modele, toutefois, connait un grand succes: la Megane Scenic, qui a ete lancee en octobre. La demande est aujourd'hui en phase de tres forte croissance et devrait se stabiliser aux alentours du mois de juin. Voila pourquoi c'est maintenant qu'il faut mobiliser des moyens.

L'entreprise va investir pendant les vacances pour ne pas rompre la chaine de production. Et il faut ouvrir des discussions avec le personnel - elles sont deja en cours - pour introduire une certaine flexibilite dans l'organisation a l'interieur de l'usine.

Un depute du groupe socialiste. Et l'embauche ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Cela peut prendre la forme d'heures supplementaires, de reduction du temps de travail et, eventuellement, d'embauches de jeunes.

La negociation sociale est engagee dans l'usine de Douai. Monsieur le depute, il n'appartient pas au ministre d'intervenir dans ces discussions. Il peut simplement constater que, par deux fois, il y a eu des accords de flexibilite dans cette usine et que, dans les deux cas, ils ont ete suivis d'embauches de jeunes.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Georges Hage.

M. Georges Hage. Monsieur le president, l'emotion regne sur bien des bancs devant la revelation de M. le ministre de la defense. Vous auriez ete au courant, vous, ainsi que certains presidents de commission, sans que les presidents de groupe et les deputes eux-memes soient informes.

M. Jean-Yves Le Deaut. Il y a une elite !

M. Paul Mercieca. A quoi sert la commission de la defense ?

M. le president. Poursuivez, monsieur Hage.

M. Georges Hage. Selon l'AFP, l'UEO et l'OTAN seraient elles aussi au courant de cette aventure.

M. Alain Bocquet. C'est tres grave !

M. Didier Boulaud. C'est scandaleux !

M. Georges Hage. Je suis soucieux de la discipline de l'Assemblee...

M. le president. Je vous en remercie.

M. Georges Hage. ... et de l'ordre de debats, mais je tenais a faire cette observation, que j'estime necessaire compte tenu de la gravite du sujet.

M. le president. Il vous reste un peu moins de deux minutes pour poser votre question.

M. Georges Hage. J'en viens donc a ma question, que j'adresse a M. le ministre de l'industrie.

Tel Diogene le Cynique qui cherchait un homme et brandissait sa lanterne a midi, le President de la Republique consultait hier Internet pour y trouver des emplois pour les jeunes.

Malheur a celui qui a des yeux et qui ne voit pas !

A Renault-Douai, le succes de la Scenic est tel que l'usine n'arrive pas a repondre a la demande, sans pour autant que la direction decide les embauches indispensables qu'appelle l'engouement merite pour ce nouveau modele, temoignant du genie de nos constructeurs et de nos ouvriers.

De meme, dans l'industrie aeronautique, les carnets de commande, deja bien remplis, sont appeles a s'accroitre encore pour repondre au developpement du trafic aerien et aux besoins de l'aviation civile.

C'est tout aussi vrai en matiere d'energie, avec les machines de compression pour le gaz que pourrait fabriquer la SNECMA.

Dans ces branches fondamentales, on peut tout de suite creer des milliers d'emplois. Ou l'on embauche sans

tarder davantage, ou les commandes seront fabriquées à l'étranger.

Ma question est donc simple: le Gouvernement ne serait-il pas en mesure de demander à ces entreprises de procéder rapidement aux embauches nécessaires ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Monsieur le député, Diogene, c'était la lampe à huile; aujourd'hui, on produit de l'électricité à partir du nucléaire ! (Exclamations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

Avec le sens exquis de la dialectique, et aussi du raccourci qui vous caractérise, vous avez associé deux situations qui ne sont pas de même nature.

D'un côté, l'industrie aéronautique a un long cycle de développement. Il est vrai qu'elle est en train de s'installer dans la croissance. La baisse historique des taux d'intérêt en France et la montée du dollar au-dessus de 5,50 francs sont des éléments déterminants de l'accroissement de sa compétitivité.

Dans cette industrie, les plans de production sont à moyen et à long terme. L'entreprise doit s'adapter à la fois à la demande et au rythme de paiement des clients. Tant en termes d'investissements qu'en termes d'embauches, elle doit dégager les moyens nécessaires pour faire face au plan moyen de charge dans les années qui viennent.

Pour l'industrie automobile, c'est exactement l'inverse. En effet, en 1997, les ventes automobiles risquent malheureusement de baisser de 10 % dans notre pays. Un modèle, toutefois, connaît un grand succès: la Megane Scenic, qui a été lancée en octobre. La demande est aujourd'hui en phase de très forte croissance et devrait se stabiliser aux alentours du mois de juin. Voilà pourquoi c'est maintenant qu'il faut mobiliser des moyens.

L'entreprise va investir pendant les vacances pour ne pas rompre la chaîne de production. Et il faut ouvrir des discussions avec le personnel - elles sont déjà en cours - pour introduire une certaine flexibilité dans l'organisation à l'intérieur de l'usine.

Un député du groupe socialiste. Et l'embauche ?

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Cela peut prendre la forme d'heures supplémentaires, de réduction du temps de travail et, éventuellement, d'embauches de jeunes.

La négociation sociale est engagée dans l'usine de Douai. Monsieur le député, il n'appartient pas au ministre d'intervenir dans ces discussions. Il peut simplement constater que, par deux fois, il y a eu des accords de flexibilité dans cette usine et que, dans les deux cas, ils ont été suivis d'embauches de jeunes.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2167

Rubrique : Produits manufactures

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 1997, page 447

Réponse publiée le : 29 janvier 1997, page 447

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 janvier 1997